

Délais d'attente pour obtenir son permis de conduire, qu'est-ce qui coince ?

Depuis 2017, les démarches pour recevoir le document du permis de conduire sont dématérialisées. La fermeture des guichets de préfecture et l'obligation de passer par l'Agence Nationale des Titres Sécurisés soumettent les jeunes conducteurs et néo-titulaires à des délais d'attente particulièrement longs pour obtenir le sésame.

PAR ANGÈLE BAYEUL
region@lavoxdunord.fr

RÉGION. Six, neuf mois, un an, ou plus. De jeunes conducteurs – ou demandeurs de passerelles entre différents permis – attendent depuis parfois très longtemps pour obtenir le document officiel de permis de conduire, la fameuse petite carte rose. Si certains chanceux ne patientent que quelques semaines pour recevoir le document dans leur boîte aux lettres, d'autres n'ont qu'à prendre leur mal en patience. Après un appel à témoignages publié sur la page Facebook de *La Voix du Nord*, plus de 500 personnes se sont précipitées pour raconter leur mésaventure et leur désarroi.

C'est le cas de Tiffany, Otreloise de 22 ans, qui a passé son permis B en 2016 et qui a, comme tout le monde, obtenu un papier provisoire valable pour une durée de quatre mois. Trois ans plus tard, c'est toujours ce même papier pourtant invalide qu'elle présente pour justifier son certificat... « Mon auto-école a renvoyé deux fois mon dossier pour la création du permis, mais apparemment le courrier ne parvenait pas à arriver chez moi, alors que mon adresse n'a rien de compliqué !, se désespère Tiffany. Ma carte grise a réussi à atterrir dans ma boîte ! » Lasse, la jeune femme se rend à la préfecture d'Arras pour expliquer son problème, est renvoyée à Boulogne, pour finalement apprendre que son permis se serait perdu dans le Sud de la France. « N'importe quoi ! » Armée de son numéro ANTS (Agence nationale des titres sé-

curisés), Tiffany retente par elle-même à deux reprises la création de son permis de conduire via la plateforme en ligne. En vain... « Ma dernière demande date de janvier et je n'ai toujours pas de nouvelles. »

PROBLÈMES LORS DE CONTRÔLES, ASSURANCES, ACHATS...

Ce qui fait grincer des dents Tiffany, comme toutes les personnes interrogées, c'est le flou autour des démarches en ligne et les répercussions que cela peut avoir dans le quotidien. Si elle s'estime « heureuse de ne jamais avoir été contrôlée », Valentin, résident à Dainville et « mis en attente » par

« Ma dernière demande date de janvier et je n'ai toujours pas de nouvelles. »

TIFFANY, 22 ANS

l'administration depuis un an et sept mois, lui, craint que ces lenteurs administratives ne lui retombent un jour dessus. « Cela fait plusieurs fois que je suis contrôlé par la gendarmerie qui est indulgente pour l'instant. Mais ça ne serait pas toujours le cas. » Incompréhension aussi chez Rohann, Béthunois de 27 ans, qui a passé une passerelle validée A2 et A (permis moto, pour pouvoir conduire un plus gros cylindre) et qui attend de recevoir son permis complété par cette nouvelle compétence depuis... Neuf mois. « J'avais revendu ma moto pour en racheter une plus grosse. Mais tant que je n'ai pas la preuve de mon permis, je ne peux rien faire, ni acheter, ni assurer... » ■



En attendant de recevoir le titre officiel, les jeunes conducteurs ont un certificat provisoire valide quatre mois. PHOTO PIA

« 200 000 dossiers en souffrance »

Alors, bugs, manque de personnel ou mauvaise gestion de l'ANTS ? Pourquoi ces dossiers sont-ils oubliés, perdus, baladés ?

Si certaines auto-écoles interrogées estiment que la faute vient des candidats qui « ont dû faire une erreur en remplissant les données sur un site pas très intuitif » selon L'École de conduite à Lille, l'avocat M^e Remy Josseaume n'est pas franchement de cet avis.

« TOUT EST DÉCENTRALISÉ »

Le magistrat parisien spécialisé dans les questions automobiles mène une guerre sans merci à l'administration française et à ces situations « ibusques ». « Le souci est qu'aujourd'hui, tout est décentralisé et dématérialisé, tout se fait en ligne, il n'y a plus un bonhomme pour nous renseigner, gronde-t-

il L'ANTS qui a récupéré les compétences de la préfecture pour le permis de conduire est complètement sous l'eau. Aujourd'hui, 200 000 dossiers sont en souffrance en France. » Selon lui, la localisation géographique ou les éléments manquants aux dossiers ne sont « absolument pas responsables » de la situation, et les défauts (mauvaise photo, mauvais type de permis) et délais de fabrications sont « totalement aléatoires ».

Pourquoi est-il si difficile de faire bouger les choses, même malgré les procès que M^e Remy Josseaume a suivis et gagnés ? « Il n'y a aucun interlocuteur, comme s'il y avait un blocus. L'ANTS est injoignable. » Dires confirmés par les nombreux essais d'appels que nous avons réalisés sur la plateforme téléphonique. De longues minutes d'attente à plusieurs moments de la journée... Sans réponse. ■ A. B.

À quoi ça sert, l'ANTS ?

Les soucis de délais d'attente remontent au changement de système pour la création des permis de conduire, en novembre 2017. Pour désengorger les préfectures et pour la dématérialisation de la démarche, les candidats sont désormais inscrits par l'auto-école au permis de conduire via la plateforme ANTS (nécessitant un dossier complet, parfait et lisible, qui ajoute une charge de travail conséquente pour les écoles). Une fois l'examen réussi, la création du permis de conduire se fait soit par l'auto-école ou soit par l'élève sur ce même site de

l'ANTS.

« Avant ça, les auto-écoles inscrivait les élèves auprès de la préfecture via un dossier papier qu'elle lui envoyait directement et si l'élève réussissait le permis, l'examineur ramenait la feuille de validation à la préfecture pour compléter le dossier, après quoi le permis était créé », indique-t-on chez RCTT à Annezin. L'ANTS est un service public et est rattaché au ministère de l'Intérieur. Son siège se situe à Charleville-Mézières. L'ANTS s'occupe depuis une dizaine d'années des passeports, sans encombre particulier. ■ A. B.